



La BCE explique sa politique de « forward guidance »

La Banque centrale européenne (BCE) a consacré un article de son bulletin mensuel d'avril 2014 à sa politique de « forward guidance », c'est-à-dire de communication sur l'orientation future de sa politique monétaire. Cette « forward guidance » a été introduite à l'occasion de la réunion du Conseil des gouverneurs du 4 juillet 2013, le Président de la BCE avait en effet annoncé qu'il « prévoyait que les taux d'intérêt directeurs de la BCE resteraient à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée » en précisant que cette anticipation était « fondée sur le maintien à moyen terme de perspectives d'inflation globalement modérées, compte tenu de la faiblesse généralisée de l'économie et de l'atonie de la dynamique monétaire ». La BCE a maintenu cette « forward guidance » depuis lors : le Conseil des gouverneurs l'a « réitérée fermement » en janvier puis en février 2014 et en a renforcé la formulation en mars, avril et mai 2014. L'article publié par la BCE examine les raisons qui ont conduit les banques centrales à fournir des indications sur l'orientation future des politiques monétaires, puis analyse plus particulièrement la « forward guidance » de la BCE, ses modalités et son efficacité. Il conclut qu'elle a « considérablement amélioré le contrôle sur les taux du marché monétaire, contribuant ainsi à une stabilisation des conditions sur ce marché et à un ancrage plus ferme des anticipations relatives aux taux directeurs. Par conséquent, la « forward guidance » a apporté un soutien précieux à la BCE dans la poursuite de son mandat qui consiste à maintenir la stabilité des prix à moyen terme dans la zone euro ». A noter que la Banque des règlements Internationaux (BRI) a également consacré un article à la « forward guidance » dans son bulletin trimestriel de mars 2014. Cet article (disponible uniquement en anglais) complète utilement celui de la BCE dans la mesure où il fait une analyse comparative des politiques des grandes banques centrales qui ont opté pour la « forward guidance » (Réserve Fédérale américaine, Banque du Japon, Banque d'Angleterre et BCE).

Bulletin d'avril de la BCE : https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/bulletin-BCE-avril-2014.pdf, pages 69 à 77

Bulletin trimestriel de mars de la BRI : https://www.bis.org/publ/qtrpdf/r_qt1403f.htm

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 8 mai 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, Président de la BCE, déclarait, lors de sa conférence de presse : « Les informations disponibles confirment que la reprise modérée de l'économie de la zone euro se poursuit conformément à notre évaluation précédente. Dans le même temps, les informations récentes continuent de conforter notre anticipation d'une période prolongée de faible inflation, suivie d'une remontée seulement graduelle des taux de l'inflation mesurée par l'IPCH. Les signaux provenant de l'analyse monétaire confirment le diagnostic de tensions sous-jacentes modérées à moyen terme sur les prix dans la zone euro. Les anticipations d'inflation à moyen et long terme pour la zone euro restent solidement ancrées à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 %. Dans la période à venir, nous suivrons très attentivement les évolutions économiques et les marchés monétaires. Nous conserverons l'orientation très accommodante de la politique monétaire et agirons rapidement, si nécessaire, à travers un nouvel assouplissement monétaire. Nous réitérons fermement que nous continuons de prévoir le maintien des taux d'intérêt directeurs de la BCE à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée. [...] Le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir également à des instruments non conventionnels dans le cadre de son mandat afin de faire face efficacement aux risques d'une période trop longue de faible inflation. De nouvelles informations et analyses concernant les perspectives d'inflation et l'accès du secteur privé aux prêts bancaires seront disponibles début juin. »

2 - Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières (CVS) s'est établi à 11,8 % en mars 2014, stable depuis décembre 2013, mais en recul par rapport au taux de 12,0 % enregistré en mars 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,5 % en mars 2014, stable par rapport à février 2014, mais en baisse par rapport au taux de 10,9 % observé en mars 2013. Ces chiffres sont publiés par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. Eurostat estime qu'en mars 2014, 25,7 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,9 millions dans la zone euro. Par rapport à février 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 66 000 dans l'UE28 et de 22 000 dans la zone euro. Comparé à mars 2013, le chômage a baissé de 929 000 personnes dans l'UE28 et de 316 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (4,9 %), en Allemagne (5,1 %) ainsi qu'au Luxembourg (6,1 %), et les plus élevés en Grèce (26,7 % en janvier 2014) et en Espagne (25,3 %).

Actualité législatives

Publications au Journal Officiel

Arrêté du 16 avril 2014 fixant la liste des pièces justificatives pour l'exercice du droit au compte auprès de la Banque de France.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028905503>

SUIVI DE PLACE ET ACTIVITÉS DE L'INSTITUT

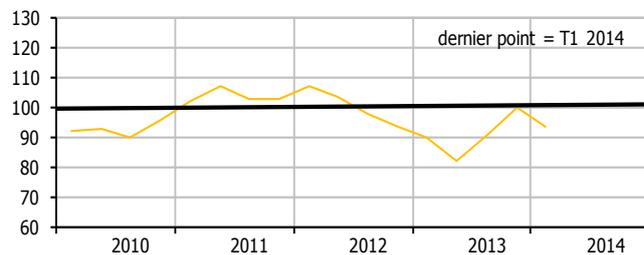
Le climat des affaires se dégrade

L'indicateur du climat des affaires (ICA) se dégrade au premier trimestre 2014. Il rompt avec la tendance haussière des six derniers mois. Il diminue de 6,6 points par rapport au trimestre précédent, et repasse en dessous de sa moyenne de longue période, à 93,7 points. Cette dégradation s'explique par l'appréciation négative portée par les chefs d'entreprise, tant sur le trimestre passé que sur le trimestre à venir.

Si l'opinion des chefs d'entreprise est défavorable sur la quasi-totalité des soldes de gestion, le jugement porté sur la trésorerie du trimestre passé est moins négatif, et les prévisions d'investissement à un an s'améliorent.

Indicateur du climat des affaires à la Guadeloupe

(100=moyenne de longue période)



Source : Enquête de conjoncture IEDOM

Des encours de crédit en retrait mais des actifs financiers bien orientés à Saint-Martin à fin décembre 2013

L'encours des crédits sains octroyés à la clientèle de Saint-Martin enregistre une baisse à fin 2013 (-1,9 % contre -2,7 % en 2012) pour atteindre 194,9 millions €. L'encours détenu par les entreprises (42,4 % du total des encours sains), continue de diminuer (-4,7 % contre -8,4 % à fin décembre 2012) et les financements consentis aux ménages (52,9 % du total des encours sains) se contractent (-1,4 % contre +3,3 % un an plus tôt). En revanche, la collecte d'épargne demeure bien orientée : l'encours s'élève à 288,6 millions € et croît de 8,5 % (+3,2 % en 2012). Cette progression est plus forte pour les actifs financiers des ménages (+11,4 %) que pour ceux des entreprises (+4,5 %).

Des encours de crédits en hausse et une bonne performance des actifs financiers à Saint-Barthélemy à fin décembre 2013

Les crédits sains octroyés à la clientèle de Saint-Barthélemy s'élèvent à 216,1 millions € et progressent de 2,4 % sur un an. Cette augmentation, liée principalement à la croissance des crédits octroyés aux ménages, est toutefois nettement en deçà de celle observée en 2012 (+10,1 %). La collecte d'épargne s'établit à 509 millions € et croît de 15 % sur un an. Cette hausse, plus vive qu'en 2012, est davantage marquée pour les actifs financiers des entreprises (+28,2 %) que pour ceux des ménages (+10,8 %).

Parution de la note « Premières tendances » pour le 1^{er} trimestre 2014

L'IEDOM Guadeloupe vient de publier la note « Premières tendances », téléchargeable librement sur le site internet : <http://www.iedom.fr>

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Prorogation de l'octroi de mer jusqu'à fin 2014

Les députés européens ont accordé le 16 avril 2014 un sursis de six mois à l'octroi de mer. Ce régime fiscal pour les régions ultrapériphériques (dont les DOM) sera ainsi maintenu jusqu'à la fin de l'année 2014. L'objectif de ce délai est de trouver un nouveau dispositif permettant de le substituer. L'octroi de mer, taxe française en vigueur dans les DOM et applicable à la plupart des produits importés, a notamment pour but de traiter favorablement la production locale et représente 45 % des recettes fiscales des communes.

1^{re} participation de la Guadeloupe à l'Association des États de la Caraïbe (AEC)

Le 6^e sommet des chefs d'états et de gouvernement de la Caraïbe s'est tenu du 28 au 30 avril 2014 à Merida, au Mexique. La Guadeloupe, devenue membre de l'AEC deux semaines auparavant, a ainsi participé à son premier sommet. Thérèse Marianne Pépin, représentante de la Guadeloupe, a amendé l'article 15 de la déclaration de Mérida en inscrivant le programme Interreg Caraïbe parmi les projets financiers de coopération entre la Guadeloupe, la Martinique et l'ensemble des pays de la Caraïbe.

Victorin Lurel, nouveau président de région

Ex-ministre des Outre-mer, Victorin Lurel a été élu le 2 mai 2014 à la présidence de la région Guadeloupe, une fonction qu'il avait déjà assurée de 2004 à 2012. Il succède à Josette Borel-Lincertin qui avait démissionné début avril.

Laurent Bernier, nouveau président du SIAEAG

Le maire de Saint-François, Laurent Bernier, a été élu le 2 mai 2014 président du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau et d'assainissement de la Guadeloupe (SIAEAG). Il succède à Amélius Hernandez. La situation de la distribution de l'eau est préoccupante en Guadeloupe. De nombreuses communes qui dépendent du SIAEAG ont subi des coupures d'eau au mois d'avril.

Canal Plus, nouveau venu sur le marché des télécoms

Canal Plus se lance sur le marché des télécoms, occupé jusqu'à présent par Orange et le duo Only-Numéricable. Initialement spécialisé dans la télévision, l'opérateur s'était introduit dans le monde de la téléphonie et d'internet par le rachat de Mediaserv en juin 2013.

Les Trois jours de l'immobilier

Du 24 au 26 avril a eu lieu la 11^e édition des Trois jours de l'immobilier au Complexe World Trade Center (CWTC) à Jarry. Cet événement annuel était l'occasion de réunir de nombreux professionnels du secteur et d'aborder différents sujets. Il a notamment été question de la tendance générale du marché immobilier, de la disparition de la loi Girardin et du vote de la loi Alur.

ACTUALITÉ RÉGIONALE

Réunion des experts-comptables à Saint-Barthélemy

L'ordre des experts-comptables de la Guadeloupe, dont dépendent les professionnels de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, s'est réuni pour la première fois à Saint-Barthélemy le 8 avril 2014. Le thème des débats était la sécurisation et la fiabilisation des économies des îles du nord. Cette réunion a été l'occasion de rappeler le rôle et l'importance des experts comptables au sein de l'économie, les activités illégales, et la nécessité de mieux informer les entreprises sur les changements de réglementation. En ce qui concerne ce dernier point, il fut question d'organiser des sessions de formation pour les professionnels dans les îles du nord.

Un nouvel oléoduc à Saint-Martin

Le 30 avril 2014 a eu lieu à Saint Martin la mise en service de l'oléoduc permettant le dépotage du fuel des navires. Cet investissement de 1,8 million € a permis à EDF non seulement de diminuer notablement le risque de pollution, mais aussi d'accroître son efficacité. Un projet similaire est mené à Saint Barthélemy.

Évolution statutaire de Saint-Martin

Au cours du mois d'avril, a eu lieu la deuxième audition relative à la mission parlementaire d'information sur Saint Martin. Afin de mieux apprécier l'évolution statutaire de la Collectivité, les députés Daniel Gibbs et René Dosière ont auditionné un certain nombre de personnalités politiques et de fonctionnaires. L'engagement de l'état au sein de la Collectivité, l'aspect fiscal et juridique et la place dans l'Europe étaient les principaux sujets abordés. Selon Daniel Gibbs, il est nécessaire de prendre en compte les spécificités de Saint-Martin et de changer les structures institutionnelles et fiscales.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE						Données brutes	Variation mensuelle	Gissement annuel
Prix (Source : Insee)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	Guadeloupe	Mars	2014	130,3	0,3 %	0,1 %	
		France entière			128,2	0,4 %	0,6 %	
Demandeurs d'emploi (Source : Direccte)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) (données CVS)		Mars	2014	61 040	-0,7 %	1,6 %	
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Exportations (en cumul - millions d'euros)		Mars	2014	28,1	-	-60,7 %	
	Importations (en cumul - millions d'euros)				432,0	-	-0,2 %	
Créations d'entreprises (Source : Insee)	Nombre d'entreprises créées (hors auto-entreprises)		Mars	2014	323	-18,1 %	-32,7 %	
			Cumul annuel		1 106	-	-6,0 %	
Vulnérabilité des ménages (Source : Iedom)	Personnes physiques en interdiction bancaire		Mars	2014	20 557	4,1 %	-3,2 %	
	Retraits de cartes bancaires (Flux)				576	12,9 %	13,8 %	

INDICATEURS SECTORIELS						Données brutes	Variation mensuelle	Gissement annuel
Trafic aéroportuaire (Source : Aéroport Pôle Caraïbes)	Nombre de passagers (hors transit)		Mars	2014	197 113	7,5 %	3,8 %	
			Cumul annuel		571 301	-	-	
Trafic maritime (Source : Guadeloupe Port Caraïbe)	Trafic net de marchandises (tonnes)		Mars	2014	224 958	-14,8 %	-34,0 %	
	Nombre de passagers (entrées + sorties)				107 708	-3,8 %	16,5 %	
Fréquentation des hôtels classés (Source : Insee)	Nombre de nuitées (en milliers)		Décembre	2013	99	22,2 %	-5,7 %	
			Cumul annuel		1 036	-	-0,6 %	
Immatriculations (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Avril	2014	1 146	-3,4 %	-8,5 %	
			Cumul annuel		4 739	-	-4,7 %	
Consommation de ciment (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Avril	2014	17 452	3,5 %	-10,0 %	
			Cumul annuel		69 193	-	-10,9 %	

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,25%	13/11/2013
Taux de la facilité de prêt marginal	0,75%	13/11/2013
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	08/05/2013

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/13)					
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

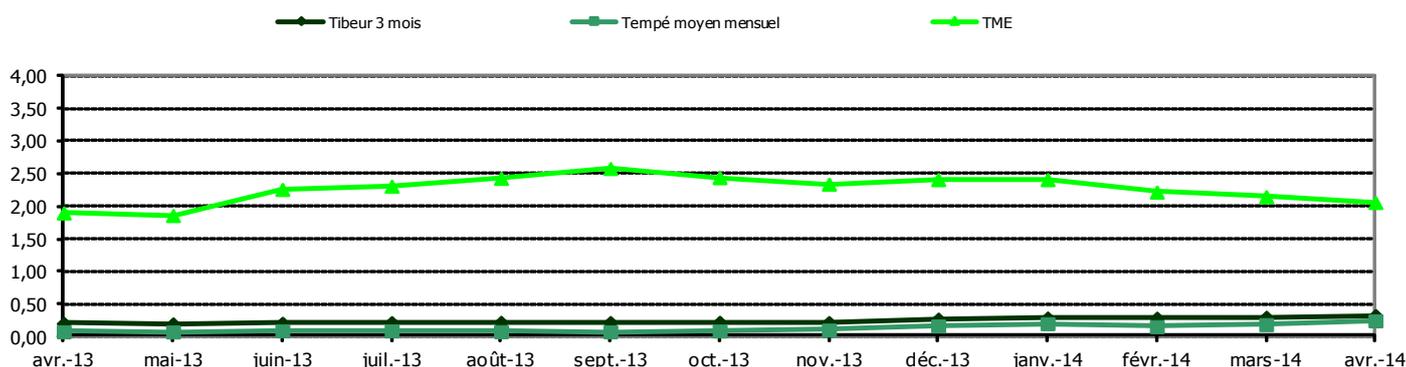
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (avril 2014)			
Janvier	Février	Mars	Avril	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,2051%	0,1601%	0,1907%	0,2488%	0,2530%	0,3300%	0,4300%	0,6040%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Janvier	Février	Mars	Avril	Janvier	Février	Mars	Avril
2,41%	2,22%	2,15%	2,06%	2,61%	2,42%	2,35%	2,26%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} avril 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	5,19%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,91%
Prêts à taux variable	4,64%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,92%
Prêts-relais	5,39%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,79%
Autres prêts		Découverts en compte (1)	13,37%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,27%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	4,31%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	15,09%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	10,21%	Découverts en compte (1)	13,37%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

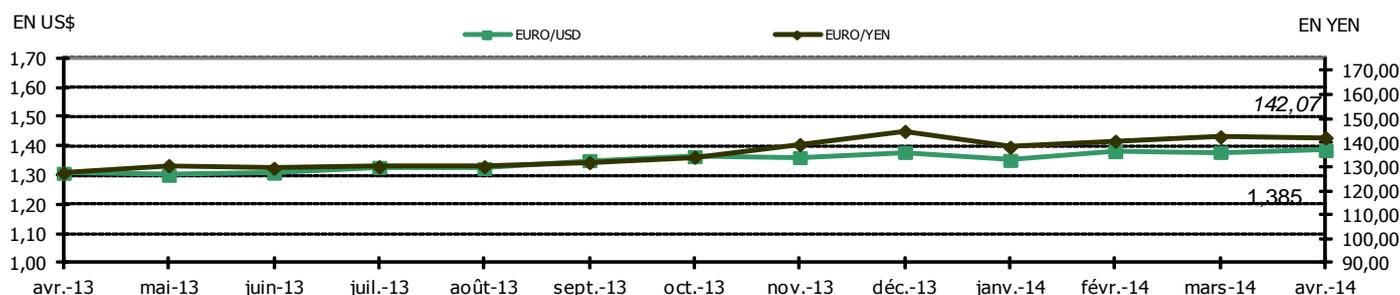
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3850	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,6293	EURO/SRD (Surinam)	4,5761
EURO/JPY (Japon)	142,0700	EURO/BWP (Botswana)	12,1321	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,4822
EURO/CAD (Canada)	1,5191	EURO/SCR (Seychelles)	16,4856	EURO/DOP (Rép. Dom.)	59,988
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,8230	EURO/MUR (Maurice)	41,6423	EURO/BBD (La Barbade)	2,7734
EURO/SGD (Singapour)	1,7407	EURO/BRL (Brésil)	3,1248	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,924
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,7379	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,7252	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3256,4489	EURO/XCD (Dominique)	3,744	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : J.-M. PAUGAM

Editeur et Imprimeur : IEDOM - Parc d'activité de la Providence-Zac de la Dothémare-97 139 les Abymes

Achevé d'imprimer le 15 mai 2014 - Dépôt légal : mai 2014 - ISSN 1240-3806